

PROCES VERBAL

Conseil d'administration du lundi 27 novembre 2017

Séance n° 2

Le conseil d'administration s'est réuni pour la deuxième séance ordinaire de l'année scolaire 2017 - 2018 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Sont excusés : Mme Bonaldo, M Peyrusse, Mme Alary, Mme Buttigieg, M Ksaz, M Rakotondrahaja

Sont excusées et remplacées par : Mme De Maria remplacée par M Rolland

Le quorum étant atteint 19 personnes, le conseil d'administration peut siéger valablement.
Mme Mailhac est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.

1 - Approbation de l'ordre du jour :

Madame la Principale commente l'ordre du jour auquel il faut ajouter trois questions : don à l'association sportive, voyages scolaires, autorisation signature marchés publics : **L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.**

Vote 19 pour 0 abstention 0 contre
--

annexe

2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 06 novembre 2017

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont la secrétaire était Mme Bidan pour l'administration.

En l'absence de rectification, **le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.**

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

II - Délibération relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement.

1 - la vie intérieure de l'établissement :

1.1 Bilan des activités de l'association sportive du collège

M Breuil fait le bilan des activités

En 2016/2017, le collège comptait 161 licenciés.

Cross :

- champion du Gers par BG/BF et Minime mixte
- Champion du Gers MG, MF & BF en individuelle
- Vice-champion d'académie équipe Minime mixte & BF
- Participation aux championnats de France à Saint-Quentin en Yvelines

Football :

- Champion du Gers en BG & 6^{ème} aux académiques
- Champion du Gers en BG & 3^{ème} aux académiques en futsal
- Demi-finaliste académique en MG excellence

Rugby :

- Champion d'académie en MG excellence
- 4^{ème} championnats de France excellence MG à Saverdun
- Champion du Gers en rugby à 13 MG

Basket-ball :

- Champion d'académie en BF & BG
- Champion d'académie en MG excellence (perd en inter-académie)

Athlétisme :

- 3^{ème} aux championnats d'académie MF par équipe et 18^{ème} aux championnats de France à Cergy Pontoise
- Champion d'académie en relais 4*1000m mixte et participation aux championnats de France à Mongeron.

Handisport :

- 1^{er} aux championnats de France de 1^{ère} division de foot-fauteuil
- Vainqueur de la coupe de France à Brest
- Vainqueur du Championnat d'Europe des clubs à HOO (Danemark)

Monsieur Breuil remercie le collège / le FSE et le Conseil Départemental.

Il est précisé que les assemblées générales du foyer socio éducatif et de l'association sportive auront lieu le mardi 9 janvier de 13h à 14h , elles sont ouvertes à tous.

1.2 Don de manuels scolaires

Grâce au travail et à la ténacité d'élèves et d'un enseignant , un don de 6000 manuels scolaires qui ne sont plus en usage a pu être fait le 16 novembre 2017 dans le cadre de l'opération ECOGESTE 2017

Il s'agit d'une collecte exceptionnelle et d'une action de valorisation des manuels usagés au profit de l'UNICEF France qui œuvre dans le domaine de l'enfance.

III. Les finances**2.1 Tarifs 2018**

En préambule, les règles applicables au service de restauration et d'hébergement sont présentées à l'assemblée pour information.

Mme Mailhac, adjointe gestionnaire présente les différents tarifs applicables au 1^{er} janvier 2018.

Les tarifs applicables au service de restauration sont déterminés par le Conseil Départemental et non soumis au vote.

Pour les commensaux : différents tarifs s'appliquent selon les échelons indiciaires de l'agent

Pour les élèves : tarifs au forfait pour les demi pensionnaires : 4 jours

tarifs au forfait pour les demi pensionnaires : 5 jours

tarif au forfait pour les internes.

Les autres tarifs sont soumis au vote de l'assemblée.

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

2.2 Limitation de vente de tickets aux externes

Mme Mailhac explique aux membres que depuis la rentrée 2017, certains élèves externes déjeunent à la carte c'est-à-dire prennent des tickets repas toutes les semaines. Pour les mois d'octobre ou de novembre 2017, certains élèves ont consommé aux tickets environ 15 tickets par mois.

Pour limiter ces ventes de repas à la carte et comme le Conseil départemental donne la possibilité au Conseil d'administration de limiter ce type de vente, Mme Mailhac propose aux membres de fixer une limite mensuelle de vente de ticket à la carte aux externes.

Elle soumet au vote la proposition suivante :

Limitation de vente de tickets repas aux élèves du collège :

Suite aux préconisations du Conseil départemental, il est demandé au Conseil d'administration de limiter les ventes de tickets repas aux élèves externes de l'établissement :

Cette limitation est fixée à 6 repas par mois sauf cas de force majeure et examen pour les situations exceptionnelles.

Vote : 13 pour 6 abstentions 0 contre

2.3 Voyages scolaires

Madame l'Adjointe gestionnaire présente pour vote le budget prévisionnel du séjour pédagogique en Provence du 23 au 25 mai 2018 pour 60 élèves (document transmis aux membres). Mme ARPAJOU présente le projet pédagogique de ce voyage.

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

2.4 Don à l'association sportive

Vote pour le don de 2 500 € à l'Association sportive de Carnot au budget 2018

Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre
--

Mme DEPONT quitte la séance à 18h30

M. ROLLAND quitte la séance à 18h35

2.5 Délibérations relatives au budget 2018

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire, présente les sommes inscrites en recettes et en dépenses au budget prévisionnel 2018.

Elle précise qu'un prélèvement sur fonds de roulement est inscrit au budget primitif 2018 et qu'elle dispose de l'analyse financière de l'Agent Comptable qui a effectué l'observation suivante :

« Pas d'observation particulière sur le prélèvement de 5 583 € proposé à l'issue duquel le FDR reste conséquent.

En l'absence de questions supplémentaires la proposition de budget 2018 est adoptée à l'unanimité par les votants.

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre
--

2.6 Autorisation signature marchés publics

Autorisation signature marchés publics

Le conseil d'administration est compétent pour autoriser le chef d'établissement à signer tous les contrats et conventions (liste présentée aux membres).

Toutefois, le conseil d'administration peut déléguer cette compétence pour les marchés publics à procédure adaptée.

Une délégation est demandée afin que le chef d'établissement puisse signer les marchés dont l'incidence est annuelle.

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre
--

2.6 Contrats et Conventions 2018

Madame Mailhac, Adjointe gestionnaire présente la liste des contrats et conventions à renouveler pour l'année 2018.

Vote pour le renouvellement des contrats et conventions 2018

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre
--

2.7 Renouvellement des baux de location :

L'autorisation de renouveler les baux de location du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 en appliquant les tarifs ci-dessous est demandée à l'assemblée :

LOYER DES APPARTEMENTS 2018	
Appartement T1 du rez-de-chaussée	173,99 €
Appartement T2 du premier étage	227,77 €
Appartement T2 du deuxième étage	234,52 €

Location du loyer du T2 du 2^{ème} étage à Mme Brigitte ARBONA suite au départ de Mme MARQUES à compter du mois de janvier-février 2018.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité par les votants.

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre
--

La Secrétaire



La Présidente



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

Les documents de travail ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà en séance.
Les actes administratifs et le procès verbal de séance sont consultables sur le panneau dédié situé près du bureau du chef d'établissement et sur l'ENT